

**M. Charles L. Caccia (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, dans le peu de temps à ma disposition ce soir, je ne puis traiter les points qu'a soulevés le député de Vancouver-Kingsway (M<sup>me</sup> MacInnis). Si le député avait d'autres idées à nous suggérer pour rebaptiser les services de la main-d'œuvre, nous serions heureux de les étudier.

Quant à la clause des trois ans, je dirai que le député a décidément soulevé un point très valable que le ministère s'est fait un devoir d'examiner. Il faut absolument faire quelque chose pour aider les femmes qui désirent réintégrer le marché du travail après s'être acquittées au foyer de tâches des plus utiles pour la société.

Quant à la ségrégation occupationnelle des sexes pour les cours de formation de la main-d'œuvre, elle n'est certes pas attribuable à une discrimination voulue de la part du ministère. Elle est motivée par des raisons de caractère éducatif ou pratique. Toutefois, si le député veut se renseigner sur les moyens d'améliorer les cours de formation auxquels elle pense et la possibilité d'offrir des cours de type nouveau à des stagiaires féminines, nous serions heureux de la faire. Elle avait demandé le 14 mai pourquoi il y a beaucoup plus d'hommes que de femmes qui bénéficient des cours de formation. Au fond, c'est qu'il y a beaucoup plus d'hommes qui s'adressent aux Centres de main-d'œuvre du Canada pour obtenir de l'aide et s'inscrire aux cours de formation. Grosso modo, 67 p. 100 de tous ceux qui s'adressent aux Centres de main-d'œuvre sont des hommes, contre 33 p. 100 de femmes.

Ces chiffres seuls montrent que les hommes font plus souvent appel aux Centres de main-d'œuvre. Il s'ensuit que le nombre d'hommes dirigés vers les cours de formation représente 74.5 p. 100 du total et celui des femmes, 25.5 p. 100. Ici encore se traduit la répartition de la clientèle entre les deux sexes. Le chiffre de 25.5 p. 100 marque un progrès sur celui de 1968-1969 qui s'était établi à 22.7 p. 100.

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre, je vous prie, je regrette d'interrompre le secrétaire parlementaire, mais son temps de parole est écoulé.

#### QUESTION POSÉE AU CABINET

[Français]

**M. Henry Latulippe (Compton):** Monsieur le président, le 17 mai 1971, comme en fait foi la page 5856 des débats de la Chambre, je posais la question suivante au premier ministre suppléant:

Étant donné le déséquilibre économique que nous connaissons, je demande au ministre, qui possède une grande expérience et des connaissances en économie, de dire à la Chambre si nous sommes à l'aube d'une nouvelle période d'expansion économique, ou si nous faisons face à une perspective de décroissance économique qui se prolongera d'une façon démesurée?

Monsieur le président, nous sommes en présence d'une économie déséquilibrée, et les citoyens du Canada, les hommes d'affaires surtout, ne savent plus «quel bord prendre», ne savent plus où ils vont. Chaque fois que je rencontre des hommes d'affaires, ils me demandent: Savez-vous où nous allons? Savez-vous si nous assisterons à une reprise économique ou bien si cela va continuer? Nous sommes sur le point de céder, nous ne pouvons plus tenir. Nous sommes surchargés d'impôts de toutes sortes

et nous sommes obligés de supporter les travailleurs, leur verser des prestations d'assurance-chômage, leur assurer des plans de pension.

L'industriel et l'homme d'affaires qui emploient des travailleurs sont obligés de payer toutes ces choses, en plus de l'assurance-maladie de ces gens. Ceci coûte terriblement cher et augmente le coût de la production. Leur coût de production doit diminuer.

Je connais des industriels qui vendent leur production meilleur marché qu'ils la vendaient il y a 15 ans et qui sont obligés de subir toutes ces augmentations de taxes, d'impôts et de frais de toutes sortes imposés par notre système économique pour donner certaines garanties à leurs employés. Ceci augmente le coût de revient. Il faut le diminuer, parce qu'il existe une concurrence folle sur le marché ce qui fait que plusieurs industriels ont fait faillite, ont cédé le pas, et nous en connaissons plusieurs autres qui sont sur le point de céder le pas, qui ne peuvent plus tenir. Alors ils veulent savoir s'il existe quelque lueur d'espoir. Ils s'adressent aux administrateurs pour savoir s'ils doivent céder le pas demain matin, s'ils doivent déposer les armes ou s'ils doivent les tenir encore un certain temps. Il est assez difficile pour un profane comme moi de répondre, parce que nous n'avons pas les rênes de l'administration et nous voyons l'administration fonctionner en augmentant les dettes, les impôts, le taux de chômage partout.

• (10.10 p.m.)

Certains industriels ont encore confiance dans les exportations, mais lorsqu'on exporte, il faut importer pour à peu près le même montant, alors cela ne change rien! Au lieu de vendre des produits canadiens, nous vendons des produits japonais, et ce, à cause des échanges commerciaux qui se sont faits avec les autres pays. Certains manufacturiers intelligents disent: Qu'est-ce que cela peut nous donner, les exportations? Est-ce que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) va régler le problème en exportant, maintenant que nous sommes en mauvaise position pour exporter? Au fait, nos produits coûtent trop cher; la main-d'œuvre et le coût de la vie sont trop chers. Les augmentations de salaires, en harmonie avec l'augmentation du coût de la vie, affectent le coût de la production. Alors, nous ne pouvons pas concurrencer les industriels des autres pays, car nos prix sont trop élevés. Comment solutionner le problème?

Voilà donc une des raisons pour lesquelles je posais cette question assez générale, mais à laquelle on n'a pas répondu. C'est la raison pour laquelle je reviens à la charge ce soir, et je demande au secrétaire parlementaire de l'honorable ministre quel genre de solution il pourrait proposer et qui serait tolérable pour les citoyens.

Est-ce que nous devons leur laisser des lueurs d'espoir, en disant que l'économie subira une relance, que les problèmes vont se solutionner et qu'ils pourront encore continuer à exploiter leur entreprise? Présentement, on tend vers la centralisation et, de plus en plus, l'entreprise privée disparaît.

Des industriels quittent l'entreprise privée, mais avec beaucoup de peine. Cela ne fait pas leur affaire. La centralisation s'impose de plus en plus et l'on assiste à la disparition de l'entreprise privée, alors que celle-ci—et les preuves existent—est certainement capable de produire à meilleur compte que l'entreprise publique.